



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 18 mars 2021

**OUVERTURE DU PREMIER CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE
VIOLENCES CONJUGALES EN NORMANDIE DEPUIS LE 1^{er} MARS**

À la suite de l'appel à projets du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, ACORÈS, le premier centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA) en Normandie, est opérationnel depuis le 1^{er} mars 2021. Il vise à favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récurrence. ACORÈS est coordonné par la Fédération des acteurs de la solidarité Normandie, avec le concours d'Emergence-s, de l'Oeuvre normande de mères, de Nautilia et de l'Abri. Il s'articule autour de quatre antennes : Rouen, Le Havre, Dieppe et Evreux. Un second centre ouvrira ses portes cette année.

Face à la gravité et à l'ampleur du phénomène des violences au sein du couple, la prévention et la fin du cycle des violences constitue un enjeu essentiel des politiques publiques sociale, judiciaire et sanitaire. Dans ce contexte, le Grenelle des violences conjugales a mis en exergue les améliorations à conduire en la matière, notamment en termes de dispositifs spécifiques à la lutte contre la récurrence afin de compléter les actions déjà menées pour la protection et l'accompagnement des victimes. La création de centres de prise en charge des auteurs de violences a dès lors été identifiée comme un nouvel outil pour lutter contre les violences conjugales et figure parmi les 46 mesures du Grenelle.

Sur décision du Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes, un premier centre a été retenu à l'automne 2020 pour la Normandie porté par la Fédération des acteurs de la solidarité : ACORÈS – Accompagner, orienter, responsabiliser. Il répond à un cahier des charges national au respect duquel veille la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE).

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex

Il est opérationnel depuis le 1^{er} mars 2021. ACORES a pour mission d'accompagner, d'orienter et de responsabiliser les auteurs de violences conjugales. Ces derniers seront orientés majoritairement par la justice mais des auteurs volontaires pourront également être pris en charge. Un parcours global de prise en charge sera mis en œuvre sur une durée de 4 mois minimum associant accompagnement collectif et individuel et intégrant les aspects sanitaires et sociaux. Le parcours sera proposé sur les quatre antennes : Rouen, Le Havre, Dieppe et Évreux.

ACORES est financé par l'État (DRDFE et Agence régionale de santé) et certaines collectivités territoriales dont la Métropole de Rouen.

Un deuxième centre ouvrira ses portes cette année en Normandie pour permettre la couverture du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex